

# Risques et facteurs de résilience du Sénégal face à la Covid-19

## Le point de vue de la société civile

### Services sociaux de base et protection sociale



#### La crise Covid-19 accentue la fragilité des services sociaux de base

Face aux répercussions sans précédent à l'échelle mondiale de la crise Covid-19, le Sénégal s'est doté d'un plan de résilience économique et sociale pour assurer coordination nationale et internationale, ainsi que d'un Fonds de Riposte et de Solidarité. Bien que nécessaire pour éviter la propagation du virus, les mesures de restrictions ont eu des impacts à court terme sur la délivrance des services sociaux de base. **Cette crise a mis en exergue les vulnérabilités des secteurs sociaux mis sous pression mais a également permis de révéler des leviers à mobiliser dans la relance.**

**Un système de santé fortement mobilisé par la prise en charge de la Covid-19, des pathologies négligées et une quasi désertion des structures sanitaires**

Une baisse de la fréquentation des populations des centres de santé a été observée depuis le début de la crise. La crise Covid a ainsi créé **une « crise de confiance » de la population** envers les services de santé, par peur de contamination mais aussi à un déficit de communication sur la prise en charge des autres pathologies.

Cette crise sanitaire a mis en avant la fragilité des centres de prise en charge sanitaire, avec un manque d'équipements de protection pour le personnel soignant fortement exposés (77 agents contaminés au 27 mai selon l'OMS), révélant également le nombre très limité de lits de réanimation (0,3 lits pour 1000 habitants en 2015 selon l'Index Mundi) et le manque de ressources humaines en nombre et en qualité.

**Des limites dans le fonctionnement des mutuelles de santé**

Le système de santé sénégalais s'appuie aujourd'hui beaucoup sur les mutuelles de santé, principalement communautaires, pour étendre la prise en charge de la santé pour une grande partie de la population. Ces Mutuelles de santé bénéficient d'une subvention de 50 % par l'État. Au regard de la réduction des ressources pour un grand nombre de personnes travaillant notamment dans le secteur informel, beaucoup ont abandonné leur souscription à leur mutuelle faute de moyens et l'État n'a pas toujours pu assurer sa quote-part. **À moyen terme, un problème d'accès au soin pour de nombreuses personnes se posera, notamment dans un contexte de crise économique prolongée.**

L'État a mis en place, depuis 2014, un **registre national Unique (RNU)**, qui est une base de données établie suite à un processus d'identification de ménages en situation de pauvreté. Ce RNU constitue une base pour l'aide alimentaire prévu dans le plan de Riposte Covid-19. L'utilisation de ce RNU permet de sélectionner rapidement les populations bénéficiaires et de permettre une mise en œuvre efficace des aides sociales. Les comités de riposte au niveau départemental et communal ont l'obligation de se baser sur ce registre pour cibler les bénéficiaires des aides alimentaires. Environ 550 000 ménages sont dans ce registre, auxquels 450 000 personnes ont été ajoutées par les collectivités territoriales.

Si ce dispositif est fonctionnel, il semble que **le ciblage des couches vulnérables n'a pas toujours suffisamment été actualisé** pour intégrer des populations parmi les plus touchées par la crise comme les travailleuses et travailleurs journaliers, qui ont immédiatement perdu leurs sources de revenus. De plus, les informations sur les procédures à suivre pour bénéficier des programmes ne sont pas forcément assez partagées.

La crise a donc comme conséquence **une aggravation des vulnérabilités des populations déjà vulnérables**. De même, la présence de nombreux enfants Talibé continuant à mendier dans la rue en s'exposant à la contamination illustre dramatiquement les risques accrus pris par les populations les plus fragiles en tant de pandémie.

**L'éducation fait partie des domaines les plus touchés** depuis la fermeture temporaire des écoles. Cette fermeture a entraîné la suspension des apprentissages de plus de 3,5 millions d'apprenants et **contribue à creuser les inégalités sociales**. Dans certaines régions du Sénégal, l'école permet aussi l'accès à l'eau, à l'hygiène, à des services de santé et à une alimentation scolaire, autant



*Classe d'école provisoire dans le département de Kaffrine*

de services dont sont privés beaucoup d'enfants avec l'arrêt de la scolarisation. Enfin, avec la fermeture des écoles, de nombreux enfants et d'adolescents ont été davantage exposés à la **violence sexuelle et physique, au travail forcé, à l'anxiété, au mariage forcé et aux grossesses précoces**.

Pour pallier à la fermeture des écoles, l'Etat a proposé un dispositif numérique qui permet aux apprenants de continuer l'école à la maison (cours en ligne pour les classes d'examens et émissions télévisées), cependant de nombreux enfants n'ont pas accès à ces outils faute d'électricité ou de connexion internet. **Les outils proposés n'intègrent pas suffisamment les besoins des apprenants des couches scolaires vulnérables mais également des apprenants aux besoins spéciaux**.

Cette crise a mis en exergue la **très faible numérisation des outils pédagogiques ainsi que le manque de collaboration entre parents d'élèves et personnel éducatif pour**

**le suivi pédagogique**. Elle a également montré les fortes disparités entre les écoles publiques qui n'ont assuré que très peu de suivi pédagogique et certaines écoles privées qui ont pu mettre en place un plus fort suivi. Du fait des effectifs souvent pléthoriques dans les classes, seules les classes d'examens pourront rouvrir avant l'hivernage.

Par ailleurs, la crise en Europe et aux Etats-Unis a **diminué drastiquement les envois de fonds par la diaspora**, filet social essentiel pour beaucoup de ménages sénégalais. Les transferts envoyés par les migrants à leurs proches restés au pays représentaient, en 2018, un volume global de 9% du PIB sénégalais, soit deux fois le montant de l'aide publique au développement. La Banque mondiale estime qu'en raison de la pandémie de Covid-19, les sommes envoyées par les migrants vont chuter de 20 % cette année. La tendance s'est même inversée puisque suite à la fermeture des frontières du Sénégal, le Président a annoncé un appui de 12,5 milliards de FCFA pour aider la diaspora.

**Les travailleurs et travailleuses domestiques souffrent également fortement de la crise**. Bien qu'il existe des textes de loi sur le personnel domestique, ce secteur reste très majoritairement informel et échappe aux réglementations officielles. De nombreux travailleurs (parfois mineurs) de maison ont ainsi perdu leurs sources de revenus du fait de la crainte des « employeurs » de les voir ramener le virus dans le foyer. D'autres ont au contraire été mis en première ligne par les « employeurs » pour aller faire les achats du foyer pendant que la famille reste confinée.



*Travailleuse domestique dans la banlieue de Dakar*

Enfin, la société civile au Sénégal déplore la **faible sollicitation de l'Etat pour intervenir dans ses activités de riposte et dénote l'absence totale de financement des initiatives de la société civile pour participer à la réponse, alors que des synergies très utiles notamment dans le champ du soutien aux plus vulnérables pourraient être rapidement déployées**.

## Des menaces renforcées pour les populations déjà à risque

**Un risque de dégradation de l'état de santé des populations atteints d'autres pathologies** comme le paludisme ou des maladies chroniques comme le diabète, l'HTA et les cancers est à constater depuis l'apparition du Covid-19. Ce risque est principalement lié au fait que **les populations craignent de contracter le virus en fréquentant les centres de santé.**

Un risque plus élevé de grossesses non désirées, d'avortements risqués mais également de mariages forcés est à noter, ainsi que la **baisse de la fréquentation des points d'offre de services de santé sexuels et reproductifs** d'environ 30% et le manque de disponibilité des produits contraceptif.

On constate également une augmentation des accouchements à domicile et des risques de complications accrues liés à l'allongement du temps d'attente pour les consultations prénatales et postnatales (baisse du taux de vaccination des enfants).

**La crise sanitaire a démontré de manière encore plus visible la vulnérabilité des enfants et plus particulièrement des enfants talibés.** Elle a renforcé la saturation des centres d'accueils d'enfants, qui ne pouvait répondre à l'augmentation des besoins et la nécessaire protection face à l'exposition au virus. Enfin, l'un des principaux risques pour de nombreux enfants est le décrochage et le risque de ne jamais retrouver le chemin de l'école.

### FOCUS : l'enjeu des cantines scolaires

Les programmes d'alimentation scolaire peuvent contribuer efficacement à l'éducation et à la santé, et, lorsqu'ils stimulent les achats locaux, ils peuvent également accroître les revenus des agriculteurs, notamment des petits producteurs. Au Sénégal, les cantines scolaires s'approvisionnant en denrées alimentaires locales sont un moyen efficace de :

- Contribuer à l'enrôlement d'enfants en bonne santé et les rendre capables d'atteindre leur plein potentiel de développement cognitif.
- Soulager les familles économiquement et socialement.
- Créer des conditions de leur durabilité en favorisant le développement de l'économie locale à travers leur interaction avec les marchés locaux.



*Filles et garçons mangeant dans des cantines scolaires dans le département de Rufisque*

## Des opportunités à saisir et à renforcer

### Une mobilisation accrue de l'ensemble des acteurs dans la diffusion des messages, des mesures de prévention et la mise en place de filets sociaux.

Durant la crise liée à la Covid-19, **de nombreux chefs religieux et coutumiers se sont impliqués** dans la diffusion des messages et dans la mise en place de mesures de barrières (gestion des lieux de cultes). **Il en est de même des acteurs de la culture** (artistes, radios...) **et communautaires** (association de jeunes...) qui ont chacun développé des outils de sensibilisation, sont allés sur le terrain pour distribuer du matériel barrière, ont développé des outils numériques pour sensibiliser à distance via les réseaux sociaux, WhatsApp et autres médias virtuels, permettant une imprégnation des informations clefs dans toutes les franges de la population au Sénégal.

**Les collectivités territoriales** se sont également fortement impliquées dans la riposte. En mobilisant leur budget propre mais également en mobilisant leurs parte-

naires (coopération décentralisée et entreprises, ONG...) beaucoup ont pu par exemple équiper rapidement les centres de santé en matériel d'hygiène et organiser des distributions de kits alimentaire en faveur des familles les plus vulnérables (dont certaines hors RNU). **Au plus proche des enjeux de leur territoire, elles ont été particulièrement réactives auprès aux plus vulnérables.** Néanmoins, cette crise met en exergue la disparité des territoires (entre communes riches et communes pauvres) et l'absence de transfert financier suffisant de l'Etat vers les communes pour déployer les filets sociaux.

**Les entreprises** ont également fortement contribué au plan de Riposte du gouvernement par l'achat de vivres, de matériels pour les centres de santé permettant ainsi que de contribuer aux efforts. Cette solidarité des entreprises appelle à poursuivre la réflexion sur **la mise en œuvre d'une véritable politique de Responsabilité Sociétale des entreprises (RSE)**. En effet, au Sénégal, il n'existe à ce jour aucun arsenal législatif incitatif dans ce sens.

## Recommandations

### Concernant le secteur de la santé :

- **Redéfinir l'organisation des structures de santé et renforcer les capacités de prise en charge des infections respiratoires graves** (réanimation) tant en équipements qu'en formation de personnels qualifiés.
- **Mettre la prévention et le contrôle des infections au cœur du système de santé, promouvoir les bonnes pratiques et assurer une offre de santé de qualité dans la durée** (accompagnement par des inspections régulières, audits de qualité des services, etc.)
- **Renforcer les capacités des acteurs communautaires de la santé** pour améliorer leurs interventions en matière de santé, afin de renforcer les délégations de tâches et soulager le milieu médical.
- **Renforcer les capacités du département de la promotion de la Santé du MSAS pour appuyer l'éducation et la sensibilisation des communautés** sur les problématiques d'épidémie et ne pas attendre les crises pour agir.
- **Repenser globalement le système de santé pour le rendre fort et résilient** (à travers l'organisation d'états généraux de la santé pour penser ensemble des solutions durables)

### Concernant le secteur de l'éducation :

#### A court terme :

- **Organiser des cours de rattrapage gratuits** durant les congés en impliquant en amont les syndicats d'enseignants et les parents.
- **Mettre en place un dispositif de suivi du retour des filles à l'école** avec l'appui des structures de gouvernance communautaire (CGE, APE, AME...) ; mobiliser les structures communautaires pour le retour des enfants à l'école avec un accent particulier pour les enfants à besoins spéciaux.
- **Mettre en place un dispositif de retour à l'école protégeant les élèves et enseignants du Covid-19**
- **Développer, financer et mettre en œuvre un programme d'alimentation scolaire durable.**

## À long terme :

- **Investir et démocratiser l'accès au TIC par un système de subvention de crédit internet** pour les couches vulnérables et envisager la création d'espaces numériques décentralisés
- **Mettre en place un dispositif mixte combinant TIC et canaux traditionnels de communication** afin de permettre au plus grand nombre d'élèves d'accéder au programme d'apprentissage à la maison.
- **Modéliser des réponses éducatives contextualisées construites en impliquant les syndicats, les organisations de la société civile et les structures communautaires de l'éducation.** Une telle approche offrirait l'avantage d'une gestion transparente des ressources, et permettrait surtout d'atteindre une plus large population d'apprenants, en déclinant des modalités d'apprentissage adaptés aux réalités des territoires et des acteurs mobilisables.

## Sur la gouvernance des secteurs sociaux

- **Accroître la décentralisation en renforçant la délégation aux collectivités territoriales** des secteurs sociaux et de protection sociale tout en prenant en compte les disparités socio-économiques des territoires.
- **Mettre en place des cadres de concertations afin de renforcer les synergies et la concertation entre la société civile et l'Etat et renforcer la délégation de service étatiques vers la société civile.** Un meilleur accès de la société civile aux espaces de gouvernance permettrait d'alimenter les politiques en retour issu directement du terrain au plus près des communautés. La société civile pourrait considérablement aider à établir le lien entre les différents acteurs et en particulier d'inclure les acteurs à la base dans le fonctionnement des services sociaux.
- **Créer un arsenal législatif sur la RSE** et mettre en place des mesures incitatives.
- **Renforcer les structures sociales étatiques du Sénégal** par le recrutement de professionnels formés dans le secteur social (développer des compétences et augmenter le nombre de personnel).

## Concernant la protection sociale des travailleurs informels

- **Contrôler l'application des dispositifs légaux de contractualisation des travailleurs domestiques** et notamment l'Arrêté n° 0974 du 23 janvier 1968 déterminant les conditions générales d'emploi des domestiques et gens de maison.
- **Développer et mettre en œuvre des mesures incitatives de la part de l'Etat pour faciliter la déclaration des personnes.**
- **Mettre en place un fond d'urgence pour la résilience des petits commerçants et artisans informels.**



Face au caractère majeur et inédit de la crise Covid-19, 65 organisations de la société civile présentes au Sénégal, qu'elles soient internationales et nationales, ont souhaité partager leurs réflexions et questionnements sur les impacts socio-économiques de la crise Covid-19 au Sénégal. Durant deux mois, des ateliers virtuels ont été organisés et animés par la Pfongue et des organisations volontaires sur 4 thématiques :

- Développement rural, agriculture, sécurité alimentaire et nutritionnelle
- Services essentiels et la gestion des territoires
- Développement économique, employabilité et secteur informel
- Services sociaux de base et protection sociale

Ces notes sont le produit de cette dynamique collective et issues de réflexions à chaud dans un contexte en constante évolution. La Pfongue et l'ensemble des organisations impliquées souhaitent maintenant les partager avec tous les acteurs du développement au Sénégal.

## Animation et rédaction



## Contributions



## Coordination



UNION EUROPÉENNE

«La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de leurs auteurs et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.»